

États financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de

NAV CANADA

Trimestres et semestres clos les 28 février 2019 et 2018

NAV CANADA

États consolidés résumés intermédiaires du résultat net (non audité)

(en millions de dollars canadiens)

	Notes	Trimestres clos les		Semestres clos les	
		28 février 2019	28 février 2018	28 février 2019	28 février 2018
Produits					
Redevances d'usage		304 \$	295 \$	648 \$	628 \$
Autres produits		13	10	26	24
		<u>317</u>	<u>305</u>	<u>674</u>	<u>652</u>
Charges d'exploitation					
Salaires et avantages du personnel		255	240	500	475
Services techniques		27	25	54	53
Installations et entretien		17	16	32	31
Amortissements	6, 7	38	37	76	75
Autres		23	22	46	46
		<u>360</u>	<u>340</u>	<u>708</u>	<u>680</u>
Autres (produits) et charges					
Produits financiers		(4)	(4)	(8)	(9)
Charges d'intérêts nettes liées aux avantages du personnel		9	13	19	27
Autres charges financières		18	19	37	38
Autres (profits) et pertes		4	2	(4)	(8)
		<u>27</u>	<u>30</u>	<u>44</u>	<u>48</u>
Bénéfice net (perte nette) avant l'impôt sur le résultat et le mouvement net des comptes de report réglementaires		(70)	(65)	(78)	(76)
(Recouvrement) charge d'impôt sur le résultat		<u>-</u>	<u>(19)</u>	<u>-</u>	<u>(19)</u>
Perte nette avant le mouvement net des comptes de report réglementaires					
		<u>(70)</u>	<u>(46)</u>	<u>(78)</u>	<u>(57)</u>
Mouvement net des comptes de report réglementaires lié au bénéfice net (à la perte nette), après impôt	4	26	1	32	15
Perte nette après le mouvement net des comptes de report réglementaires					
	1	<u>(44) \$</u>	<u>(45) \$</u>	<u>(46) \$</u>	<u>(42) \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

NAV CANADA

États consolidés résumés intermédiaires du résultat global (non audité)

(en millions de dollars canadiens)

		Trimestres clos les		Semestres clos les	
	Notes	28 février 2019	28 février 2018	28 février 2019	28 février 2018
Perte nette après le mouvement net des comptes de report réglementaires		(44) \$	(45) \$	(46) \$	(42) \$
Autres éléments du résultat global					
Éléments qui ne seront pas reclassés dans le résultat net :					
Réévaluations des régimes à prestations définies du personnel		–	–	–	100
Mouvement net des comptes de report réglementaires lié aux autres éléments du résultat global	4	–	–	–	(100)
		–	–	–	–
Éléments qui seront reclassés dans le résultat net :					
Amortissement de la perte sur les couvertures de flux de trésorerie		–	1	–	1
Variations de la juste valeur des couvertures de flux de trésorerie		(9)	7	(4)	8
Mouvement net des comptes de report réglementaires lié aux autres éléments du résultat global	4	9	(8)	4	(9)
		–	–	–	–
Total des autres éléments du résultat global		–	–	–	–
Total du résultat global	1	(44) \$	(45) \$	(46) \$	(42) \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

NAV CANADA

États consolidés résumés intermédiaires de la situation financière (non audité)

(en millions de dollars canadiens)

	Notes	28 février 2019	31 août 2018
Actifs			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		37 \$	38 \$
Débiteurs et autres		84	102
Placements		72	71
Autres		12	17
		<u>205</u>	<u>228</u>
Actifs non courants			
Placement sous forme d'actions privilégiées	5	429	418
Prêt consenti à une partie liée		2	12
Avantages du personnel		2	2
Participation dans une entreprise comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence		7	6
Immobilisations corporelles	6	736	735
Immobilisations incorporelles	7	921	932
Autres actifs non courants		1	1
		<u>2 098</u>	<u>2 106</u>
Total des actifs		<u>2 303</u>	<u>2 334</u>
Soldes débiteurs des comptes de report réglementaires	4	995	954
Total des actifs et des soldes débiteurs des comptes de report réglementaires		<u>3 298 \$</u>	<u>3 288 \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

NAV CANADA

États consolidés résumés intermédiaires de la situation financière (non audité)

(en millions de dollars canadiens)

	Notes	28 février 2019	31 août 2018
Passifs			
Passifs courants			
Emprunt bancaire		15 \$	– \$
Fournisseurs et autres créditeurs		225	247
Passifs dérivés		1	–
Produits différés		6	4
Partie courante de la dette à long terme		<u>275</u>	<u>275</u>
		522	526
Passifs non courants			
Dette à long terme		1 219	1 219
Avantages du personnel		1 124	1 070
Passif d'impôt différé		50	49
Autres passifs non courants		<u>2</u>	<u>2</u>
		2 395	2 340
Total des passifs		<u>2 917</u>	<u>2 866</u>
Capitaux propres			
Résultats non distribués (déficit)		(18)	28
Total des capitaux propres		<u>(18)</u>	<u>28</u>
Total des passifs et des capitaux propres		<u>2 899</u>	<u>2 894</u>
Soldes créditeurs des comptes de report réglementaires	4	399	394
Engagements	9		
Total des passifs, des capitaux propres et des soldes crédoeurs des comptes de report réglementaires		<u>3 298 \$</u>	<u>3 288 \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

NAV CANADA

États consolidés résumés intermédiaires des variations des capitaux propres (non audité)

(en millions de dollars canadiens)

	Résultats non distribués (déficit)	Cumul des autres éléments du résultat global	Total
Solde au 31 août 2017	28 \$	– \$	28 \$
Bénéfice net (perte nette) et mouvement net des comptes de report réglementaires	(42)	–	(42)
Autres éléments du résultat global	–	–	–
Solde au 28 février 2018	<u>(14) \$</u>	<u>– \$</u>	<u>(14) \$</u>
Solde au 31 août 2018	28 \$	– \$	28 \$
Bénéfice net (perte nette) et mouvement net des comptes de report réglementaires	(46)	–	(46)
Autres éléments du résultat global	–	–	–
Solde au 28 février 2019	<u>(18) \$</u>	<u>– \$</u>	<u>(18) \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

NAV CANADA

Tableaux consolidés résumés intermédiaires des flux de trésorerie (non audité)

(en millions de dollars canadiens)

Notes	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	28 février 2019	28 février 2018	28 février 2019	28 février 2018
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :				
Exploitation				
Montants reçus au titre des redevances d'usage	307 \$	286 \$	668 \$	630 \$
Remboursement au titre des redevances d'usage	–	(33)	–	(33)
Autres montants reçus	21	12	34	25
Paiements à des membres du personnel et à des fournisseurs	(284)	(257)	(573)	(528)
Cotisations aux régimes de retraite – services rendus au cours de la période	(22)	(26)	(48)	(47)
Cotisations au titre des autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	(1)	(2)	(2)	(3)
Règlement au titre de la compression relative aux indemnités de cessation d'emploi	–	(16)	–	(42)
Paiements d'intérêts	(20)	(20)	(40)	(40)
Intérêts reçus	1	2	1	3
	<u>2</u>	<u>(54)</u>	<u>40</u>	<u>(35)</u>
Investissement				
Dépenses d'investissement	(34)	(42)	(66)	(85)
Prêts consentis à des parties liées	11	(1)	11	(1)
Remboursement d'impôt sur le placement sous forme d'actions privilégiées	–	1	–	5
Produit provenant des fiducies de papier commercial adossé à des actifs	–	1	–	1
Règlement d'actifs dérivés	–	2	–	2
	<u>(23)</u>	<u>(39)</u>	<u>(55)</u>	<u>(78)</u>
Financement				
Produit net découlant d'emprunts bancaires	15	–	15	–
Fonds de réserve pour le service de la dette	(1)	–	(1)	25
	<u>14</u>	<u>–</u>	<u>14</u>	<u>25</u>
Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie				
	(7)	(93)	(1)	(88)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période				
	<u>44</u>	<u>227</u>	<u>38</u>	<u>222</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période				
	<u>37 \$</u>	<u>134 \$</u>	<u>37 \$</u>	<u>134 \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

NAV CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestres et semestres clos les 28 février 2019 et 2018

(en millions de dollars canadiens)

1. Entité présentant l'information financière

NAV CANADA a été constituée en tant que société sans capital social en vertu de la Partie II de la *Loi sur les corporations canadiennes* dans le but d'acquérir, de détenir, de gérer, d'exploiter, de maintenir et de développer le système canadien de navigation aérienne civile (le « SNA »), tel qu'il est défini en vertu de la *Loi sur la commercialisation des services de navigation aérienne civile* (la « Loi sur les SNA »). NAV CANADA a été prorogée en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*. À l'intérieur des paramètres fondamentaux délimitant le mandat que la Loi sur les SNA lui confère, NAV CANADA a le droit de fournir des services de navigation aérienne civile et elle est la seule autorité compétente qui peut fixer et percevoir les redevances d'usage pour de tels services. L'activité principale de NAV CANADA et de ses filiales (collectivement, la « Société ») consiste à fournir des services de navigation aérienne, ce qui constitue l'unique secteur isolable de la Société. Les services de navigation aérienne de la Société sont dispensés essentiellement au Canada.

Les redevances au titre des services de navigation aérienne civile qu'offre la Société sont soumises au cadre réglementaire économique édicté dans la Loi sur les SNA. Aux termes de celle-ci, la Société peut établir de nouvelles redevances ou réviser les redevances existantes qu'elle perçoit pour ses services. Lorsqu'elle établit de nouvelles redevances ou qu'elle révisé les redevances existantes, la Société doit suivre les paramètres obligatoires de la Loi sur les SNA en matière d'établissement des redevances, lesquels prescrivent, entre autres choses, que le tarif des redevances, établi d'après des projections raisonnables et prudentes, ne peut être tel que les produits découlant de ces redevances soient supérieurs aux obligations financières courantes et futures de la Société dans le cadre de la prestation des services de navigation aérienne civile. Aux termes de ces paramètres, le conseil d'administration de la Société (le « conseil »), agissant en qualité de régulateur de tarifs, approuve le montant des modifications devant être apportées aux redevances d'usage ainsi que la date à laquelle elles doivent avoir lieu.

La Société planifie ses activités de façon à atteindre le seuil de rentabilité dans l'état consolidé du résultat net à la clôture de chaque exercice après avoir constaté des ajustements au compte de stabilisation des tarifs. Ainsi, la Société ne s'attend pas à ce que les résultats non distribués présentent une variation nette à la clôture de l'exercice. Les incidences de la réglementation des tarifs sur les états financiers consolidés résumés intermédiaires de la Société sont décrites à la note 4.

Aux termes de la Loi sur les SNA, la Société doit donner aux usagers un préavis de toute redevance qu'elle se propose d'établir ou de réviser, et elle doit les consulter à ce sujet. Les usagers peuvent faire valoir leur point de vue auprès de la Société de même qu'ils peuvent interjeter appel des redevances révisées devant l'Office des transports du Canada en invoquant des motifs selon lesquels la Société a violé les paramètres obligatoires édictés dans la Loi sur les SNA ou a omis de donner aux usagers les préavis prévus par la loi.

NAV CANADA est une société domiciliée au Canada. Le siège social de NAV CANADA est situé au 77, rue Metcalfe, Ottawa (Ontario), Canada, K1P 5L6. Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires de NAV CANADA comprennent les comptes de ses filiales.

2. Mode de présentation

a) Déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires ont été établis selon la Norme comptable internationale (International Accounting Standard, ou « IAS ») 34, *Information financière intermédiaire*. Comme il est permis selon cette norme, les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires ne présentent pas toutes les informations qui doivent figurer dans des états financiers consolidés annuels établis conformément aux Normes internationales d'information financière (International Financial Reporting Standards, ou « IFRS ») et ils doivent être lus à la lumière des états financiers consolidés annuels audités de la Société pour l'exercice clos le 31 août 2018 (les « états financiers consolidés annuels de 2018 »).

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle appliquée aux états financiers de l'exercice en cours.

La publication des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires a été approuvée par le conseil en date du 12 avril 2019.

NAV CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestres et semestres clos les 28 février 2019 et 2018

(en millions de dollars canadiens)

2. Mode de présentation (suite)

b) Base d'évaluation

Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires ont été établis conformément au coût historique, sauf pour ce qui est des éléments significatifs suivants :

- les instruments financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, qui sont évalués à la juste valeur;
- les passifs au titre des prestations définies, qui sont comptabilisés comme le montant net de la valeur actualisée des obligations au titre de prestations définies et des actifs du régime évalués à la juste valeur.

c) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Ces états financiers consolidés résumés intermédiaires sont présentés en dollars canadiens (« \$ CA »), soit la monnaie fonctionnelle et de présentation de la Société, à moins d'indication contraire. Toutes les informations présentées ont été arrondies au million de dollars près.

d) Caractère saisonnier

Les activités d'exploitation de la Société ont varié de façon historique au cours de l'exercice, les produits découlant de la circulation aérienne les plus élevés ayant été enregistrés au quatrième trimestre (de juin à août). L'intensification de la circulation aérienne s'explique par une hausse des voyages de loisir pendant les mois d'été. De par sa structure de coûts qui est en grande partie fixe, la Société ne subit pas de variations importantes de ses coûts au cours de l'exercice.

e) Principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables utilisées dans les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires figurent à la note 3 afférente aux états financiers consolidés annuels de 2018, sauf pour ce qui est de l'application des nouvelles normes, des modifications et des interprétations entrant en vigueur le 1^{er} septembre 2018, comme il est décrit à la note 2 f) afférente aux états financiers consolidés résumés intermédiaires de la Société au 30 novembre 2018, laquelle présente en détail l'incidence de l'adoption de l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* (l'« IFRS 15 »), et de l'IFRIC 22, *Transactions en monnaie étrangère et contrepartie anticipée*, toutes deux en date du 1^{er} septembre 2018, ainsi que les modifications apportées aux méthodes comptables par suite de cette adoption. Aucune autre modification n'a été apportée aux principales méthodes comptables par la suite. Les méthodes comptables ont été appliquées de manière uniforme à toutes les périodes présentées, sauf indication contraire.

f) Estimations comptables et jugements critiques

L'établissement des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires exige que la direction ait recours à son jugement et fasse des estimations à l'égard d'événements futurs.

Les estimations et les jugements sont continuellement évalués et sont fondés sur l'expérience antérieure et d'autres facteurs, y compris les attentes quant aux événements futurs jugés raisonnables selon les circonstances. Les estimations comptables, par définition, correspondront rarement aux résultats réels.

Les jugements critiques et principales sources d'incertitude à l'égard des estimations sont présentés à la note 2 d) afférente aux états financiers consolidés annuels de 2018.

2. Mode de présentation (suite)**g) Prises de position comptables futures**

L'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») a publié un certain nombre de normes, modifications et interprétations, dont fait état la note 2 f) afférente aux états financiers consolidés annuels de 2018, qui ne sont pas encore en vigueur. La Société continue d'analyser ces normes et modifications afin de déterminer leur incidence sur ses états financiers consolidés.

L'état d'avancement de la mise en œuvre des normes futures par la Société se présente comme suit :

IFRS 16, Contrats de location (« IFRS 16 »)

En janvier 2016, l'IASB a publié l'IFRS 16, menant à terme son projet d'amélioration de l'information financière à l'égard des contrats de location. La nouvelle norme remplacera l'IAS 17 – *Contrats de location*. Elle énonce les principes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et d'informations à fournir pour les deux parties à un contrat. Pour les preneurs, l'IFRS 16 élimine le classement d'un contrat de location à titre de contrat de location simple ou de contrat de location-financement qui existe aux termes de l'IAS 17, et exige la comptabilisation des actifs et des passifs liés à tous les contrats de location d'une durée de plus de 12 mois, à moins que la valeur de l'actif sous-jacent soit faible. L'IFRS 16 reprend en substance les exigences de comptabilisation pour le bailleur qui sont énoncées dans l'IAS 17; elle maintient le classement d'un contrat de location à titre de contrat de location simple ou de contrat de location-financement, de même que la comptabilisation d'un contrat de location selon son classement. L'IFRS 16 doit être appliquée rétrospectivement selon une application rétrospective intégrale ou une application rétrospective modifiée, pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. L'application anticipée est permise, à condition que l'entreprise ait adopté l'IFRS 15.

La Société évalue en ce moment l'incidence éventuelle de l'IFRS 16 sur ses états financiers consolidés. Pour ce faire, elle a constitué une équipe, recensé ses contrats actuels pourvus de composantes locatives et entrepris de revoir en détail ces contrats afin de déterminer les conséquences qu'ils entraîneront en matière de comptabilité. La Société prévoit employer la méthode d'application rétrospective modifiée au moment où elle appliquera l'IFRS 16. En ce qui a trait à tout contrat de location qui répond à la définition de contrat de location selon l'IFRS 16 et qui était classé auparavant en tant que contrat de location simple, la Société s'attend à ce que la valeur de son actif au titre du droit d'utilisation soit égale à l'obligation locative.

Il a été déterminé que les modifications publiées par l'IASB figurant ci-après et qui n'ont pas déjà été mentionnées dans les états financiers consolidés annuels de 2018 et dans les états financiers résumés intermédiaires au 30 novembre 2018 de la Société pourraient avoir un effet sur la Société dans l'avenir.

IAS 1, Présentation des états financiers (« IAS 1 ») et IAS 8, Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs (« IAS 8 »)

Le 31 octobre 2018, l'IASB a publié des modifications à l'IAS 1 et à l'IAS 8 qui servent à clarifier la définition du terme « significatif » et l'application de cette notion. L'objectif de ces modifications est d'aider les entités à déterminer l'information qui doit être incluse dans leurs états financiers.

Les modifications s'appliqueront aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2020. L'ampleur de l'incidence de ces modifications sur la Société n'a pas encore été établie.

NAV CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestres et semestres clos les 28 février 2019 et 2018

(en millions de dollars canadiens)

3. Produits

Les redevances d'usage par types de services de navigation aérienne fournis se sont établies comme suit :

	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	28 février 2019	28 février 2018	28 février 2019	28 février 2018
Redevances de survol ¹⁾	147 \$	146 \$	324 \$	320 \$
Redevances d'aérogare ²⁾	126	120	256	244
Redevances quotidiennes/annuelles/trimestrielles ³⁾	21	20	45	43
Redevances d'utilisation des services de navigation de l'Atlantique Nord et de communications internationales ⁴⁾	10	9	23	21
	<u>304 \$</u>	<u>295 \$</u>	<u>648 \$</u>	<u>628 \$</u>

- 1) Les redevances de survol ayant trait aux services de navigation aérienne fournis ou offerts aux aéronefs au cours de la phase de survol, que ce soit pour la navigation dans l'espace aérien contrôlé par le Canada ou pour décoller du Canada ou y atterrir. Cette obligation de prestation est remplie à un moment précis.
- 2) Les redevances d'aérogare ayant trait aux services de navigation aérienne fournis ou mis à la disposition des aéronefs à l'aéroport ou à proximité de ce dernier. Cette obligation de prestation est remplie à un moment précis.
- 3) Les redevances quotidiennes/annuelles/trimestrielles ayant trait aux services de navigation de survol et d'aérogare. Ces redevances s'appliquent généralement aux aéronefs à hélice. Les obligations de prestation sont remplies au cours de la période durant laquelle les services de navigation aérienne sont offerts.
- 4) Les redevances d'utilisation des services de navigation de l'Atlantique Nord et de communications internationales ayant trait à certains services de navigation aérienne et de communications fournis ou mis à la disposition des aéronefs alors qu'ils survolent l'Atlantique Nord. Ces services sont mis à la disposition des aéronefs lorsqu'ils se trouvent hors de l'espace aérien souverain du Canada, mais pour lequel le Canada a des responsabilités au chapitre du contrôle de la circulation aérienne aux termes des conventions internationales. Les redevances de communications internationales comprennent également les services fournis ou offerts aux aéronefs survolant l'espace aérien canadien du nord. Ces obligations de prestation sont remplies à un moment précis.

NAV CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestres et semestres clos les 28 février 2019 et 2018

(en millions de dollars canadiens)

4. Incidence des comptes de report réglementaires sur les états financiers

Selon l'information que la Société est tenue de fournir à titre d'entité assujettie à la réglementation des tarifs, les soldes des comptes de report réglementaires sont les suivants aux dates indiquées :

	31 août 2018	Report réglementaire	Recouvrement ou reprise	28 février 2019
Soldes débiteurs des comptes de report réglementaires				
Dérivés	– \$	1 \$	– \$	1 \$
Impôt différé ¹⁾	50	1	–	51
Avantages du personnel :				
Congés de maladie cumulatifs	25	–	(1)	24
Réévaluations des autres avantages postérieurs à l'emploi	20	–	(3)	17
Cotisations aux régimes de retraite (a)	98	45	–	143
Réévaluations des régimes de retraite	643	–	–	643
Réévaluations des régimes complémentaires de retraite	55	–	(1)	54
Opération de couverture réalisée	63	–	(1)	62
	<u>954 \$</u>	<u>47 \$</u>	<u>(6) \$</u>	<u>995 \$</u>
Soldes (créditeurs) des comptes de report réglementaires				
Compte de stabilisation des tarifs ²⁾	(124) \$	(10) \$	9 \$	(125) \$
Dérivés	(3)	3	–	–
Avantages du personnel :				
Cotisations au titre des prestations d'invalidité de longue durée	(5)	–	3	(2)
Variation de la juste valeur du placement sous forme d'actions privilégiées	(253)	(11)	–	(264)
Participation dans une entreprise comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	(3)	(1)	–	(4)
Opération de couverture réalisée	(6)	–	2	(4)
	<u>(394) \$</u>	<u>(19) \$</u>	<u>14 \$</u>	<u>(399) \$</u>

1) Le report réglementaire total au titre de l'impôt sur le résultat lié au placement de la Société dans Aireon LLC (« Aireon ») était de 50 \$ au 28 février 2019 (49 \$ au 31 août 2018). Le report restant se rapporte à la quote-part de la Société dans les actifs nets de Searidge Technologies Inc.

2) Lorsqu'il établit le montant des redevances d'usage, le conseil prend en compte le solde du compte de stabilisation des tarifs, la mesure dans laquelle les charges d'exploitation varient et les liquidités disponibles.

NAV CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestres et semestres clos les 28 février 2019 et 2018

(en millions de dollars canadiens)

4. Incidence des comptes de report réglementaires sur les états financiers (suite)

Le tableau ci-dessous illustre l'incidence des ajustements au titre de la stabilisation des tarifs et du mouvement net des comptes de report réglementaires sur le résultat net présenté dans l'état consolidé résumé intermédiaire du résultat net :

	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	28 février 2019	28 février 2018	28 février 2019	28 février 2018
Avant le mouvement net des comptes de report réglementaires				
Produits	317 \$	305 \$	674 \$	652 \$
Charges d'exploitation	360	340	708	680
Autres (produits) et charges	27	30	44	48
(Recouvrement) charge d'impôt sur le résultat	–	(19)	–	(19)
	<u>(70)</u>	<u>(46)</u>	<u>(78)</u>	<u>(57)</u>
Mouvement net des comptes de report réglementaires				
Ajustements au titre de la stabilisation des tarifs				
Écarts favorables par rapport aux niveaux prévus	(1)	(9)	(10)	(9)
Ajustement approuvé initial ¹⁾	4	2	9	5
	<u>3</u>	<u>(7)</u>	<u>(1)</u>	<u>(4)</u>
Autres ajustements aux comptes de report réglementaires				
Cotisations des membres du personnel aux régimes de retraite	25	30	45	54
Autres avantages du personnel	(2)	(2)	(2)	(2)
Placements sous forme d'actions privilégiées, avant impôt	–	(1)	(11)	(16)
Participation dans une entreprise comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	–	–	(1)	–
Impôt sur le résultat	–	(19)	1	(17)
Opérations de couverture réalisées	–	–	1	–
	<u>23</u>	<u>8</u>	<u>33</u>	<u>19</u>
	<u>26</u>	<u>1</u>	<u>32</u>	<u>15</u>
Perte nette, compte tenu des ajustements au titre de la stabilisation des tarifs et des ajustements aux comptes de report réglementaires	<u>(44) \$</u>	<u>(45) \$</u>	<u>(46) \$</u>	<u>(42) \$</u>

¹⁾ Afin que les résultats d'exploitation atteignent le seuil de rentabilité au cours de l'exercice 2019, le conseil a approuvé une diminution du compte de stabilisation des tarifs résultant d'une insuffisance prévue. Ainsi, un virement de 18 \$ depuis le compte de stabilisation des tarifs se fait de manière constante au cours de l'exercice (10 \$ pour l'exercice 2018).

NAV CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestres et semestres clos les 28 février 2019 et 2018

(en millions de dollars canadiens)

4. Incidence des comptes de report réglementaires sur les états financiers (suite)

a) Cotisations de retraite

Au 28 février 2019, les soldes débiteurs des comptes de report réglementaires comprenaient un montant de 143 \$ lié au recouvrement de cotisations de retraite au moyen des redevances d'usage (98 \$ au 31 août 2018). Le passif au titre des prestations constituées à l'égard des régimes de retraite, déduction faite des reports réglementaires connexes, s'établissait comme suit :

	28 février 2019	31 août 2018
Passif au titre des avantages du personnel	(752) \$	(707) \$
Moins :		
Reports réglementaires des ajustements hors trésorerie	643	643
(Insuffisance) excédent des cotisations aux régimes de retraite par rapport à la charge de retraite	(109) \$	(64) \$
Soldes débiteurs (créditeurs) réglementaires – recouvrement de cotisations	143 \$	98 \$
Insuffisance de la charge réglementaire cumulative par rapport aux cotisations	34 \$	34 \$

La Société utilise une approche réglementaire pour déterminer la charge nette comptabilisée au résultat net pour les coûts liés à ses régimes de retraite capitalisés. L'objectif de cette approche vise à refléter le coût en trésorerie des régimes de retraite capitalisés dans le résultat net en comptabilisant un ajustement aux comptes de report réglementaires connexes. Ces ajustements réglementaires correspondent à l'écart entre les coûts des régimes de retraite, tels qu'ils sont établis selon l'IAS 19, *Avantages du personnel*, et le coût annuel en trésorerie des régimes en fonction de l'hypothèse de la continuité de l'exploitation. Le report réglementaire lié aux cotisations de retraite de 143 \$ comprend un recouvrement de 10 \$ sur les cotisations de 44 \$ au titre du déficit de solvabilité effectuées au cours de l'exercice 2017. Le solde de 34 \$ devrait être recouvré au moyen des redevances d'usage ultérieures. La capitalisation des prestations de retraite du personnel par rapport à la charge, compte tenu des ajustements réglementaires, comptabilisée dans l'état consolidé du résultat net est présentée ci-après.

	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	28 février 2019	28 février 2018	28 février 2019	28 février 2018
État consolidé du résultat net				
Coût des prestations pour services rendus au cours de la période ¹⁾	41 \$	43 \$	82 \$	86 \$
Charges d'intérêts nettes ¹⁾	6	11	12	21
Moins : reports réglementaires	(25)	(30)	(45)	(54)
	22	24	49	53
Cotisations de la Société aux régimes de retraite versées en trésorerie				
Prestations pour services rendus au cours de la période en fonction de l'hypothèse de la continuité de l'exploitation	22	22	49	48
Recouvrement réglementaire de cotisations au titre du déficit de solvabilité pour l'exercice 2017	– \$	2 \$	– \$	5 \$

¹⁾ Pour le trimestre et le semestre clos le 28 février 2019, le coût des prestations pour services rendus au cours de la période ne comprend pas les montants de 2 \$ et de 3 \$, respectivement, relatifs au régime de retraite non capitalisé de la Société (1 \$ et 2 \$ pour le trimestre et le semestre clos le 28 février 2018, respectivement) et les charges d'intérêts nettes ne comprennent pas les montants de 1 \$ et de 2 \$, respectivement, relatifs au régime de retraite non capitalisé de la Société (1 \$ et 2 \$ pour le trimestre et le semestre clos le 28 février 2018, respectivement).

NAV CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestres et semestres clos les 28 février 2019 et 2018

(en millions de dollars canadiens)

5. Placement sous forme d'actions privilégiées d'Aireon

Comme il est mentionné à la note 11 afférente aux états financiers consolidés annuels de 2018, la participation de la Société dans Aireon se présente sous forme d'actions privilégiées.

Au cours du semestre clos le 28 février 2019, Aireon a conclu une entente de financement à long terme avec une grande banque internationale et a utilisé une partie des fonds prélevés aux termes de cette entente pour régler le crédit-relais de 29 \$ US (37 \$ CA) consenti par la Société ainsi que d'autres passifs à long terme. Aireon a effectué un remboursement de 8 \$ US (11 \$ CA), ce qui correspond au montant global prélevé aux termes de l'entente de crédit-relais majoré des intérêts courus.

6. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles se composent de ce qui suit :

	Terrains et bâtiments	Systèmes et matériel	Actifs en cours de développement	Total
Coût				
Solde au 31 août 2018	266 \$	628 \$	146 \$	1 040 \$
Entrées	–	–	44	44
Transferts	10	114	(124)	–
Solde au 28 février 2019	<u>276 \$</u>	<u>742 \$</u>	<u>66 \$</u>	<u>1 084 \$</u>
Cumul de l'amortissement				
Solde au 31 août 2018	51 \$	254 \$	– \$	305 \$
Amortissement	8	35	–	43
Solde au 28 février 2019	<u>59 \$</u>	<u>289 \$</u>	<u>– \$</u>	<u>348 \$</u>
Valeurs comptables				
Au 31 août 2018	215 \$	374 \$	146 \$	735 \$
Au 28 février 2019	<u>217 \$</u>	<u>453 \$</u>	<u>66 \$</u>	<u>736 \$</u>

7. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles se composent de ce qui suit :

	Droit de navigation aérienne	Logiciels achetés	Logiciels maison	Actifs en cours de développement	Total
Coût					
Solde au 31 août 2018	702 \$	170 \$	229 \$	60 \$	1 161 \$
Entrées	–	–	–	22	22
Transferts	–	4	43	(47)	–
Solde au 28 février 2019	<u>702 \$</u>	<u>174 \$</u>	<u>272 \$</u>	<u>35 \$</u>	<u>1 183 \$</u>
Cumul de l'amortissement					
Solde au 31 août 2018	100 \$	64 \$	65 \$	– \$	229 \$
Amortissement	13	10	10	–	33
Solde au 28 février 2019	<u>113 \$</u>	<u>74 \$</u>	<u>75 \$</u>	<u>– \$</u>	<u>262 \$</u>
Valeurs comptables					
Au 31 août 2018	602 \$	106 \$	164 \$	60 \$	932 \$
Au 28 février 2019	<u>589 \$</u>	<u>100 \$</u>	<u>197 \$</u>	<u>35 \$</u>	<u>921 \$</u>

NAV CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestres et semestres clos les 28 février 2019 et 2018

(en millions de dollars canadiens)

8. Instruments financiers et gestion des risques financiers

Sommaire des instruments financiers

Le tableau suivant présente la valeur comptable des instruments financiers de la Société par catégories de classement et comprend le classement dans la hiérarchie des justes valeurs de chaque instrument financier, comme il est décrit à la note 17 afférente aux états financiers consolidés annuels de 2018. À l'exception de la dette à long terme, la valeur comptable de tous les instruments financiers de la Société s'approche de leur juste valeur.

	28 février 2019		Hiérarchie des justes valeurs
	Coût amorti	Juste valeur par le biais du résultat net	
Actifs financiers			
Trésorerie et équivalents de trésorerie ¹⁾	37 \$	– \$	
Débiteurs et autres	84	–	
Placements courants			
Fonds de réserve pour le service de la dette	72	–	
Placement sous forme d'actions privilégiées ²⁾	–	429	Niveau 2
Autres actifs non courants			
Prêt consenti à une partie liée	2	–	
Créances à long terme	1	–	
	<u>196 \$</u>	<u>429 \$</u>	
Passifs financiers			
Emprunt bancaire ³⁾	15 \$	– \$	
Fournisseurs et autres créditeurs			
Dettes fournisseurs et charges à payer	222	–	
Passifs dérivés ⁴⁾	–	1	Niveau 2
Dette à long terme (y compris la partie courante)			
Obligations et billets à payer ⁵⁾	1 494	–	Niveau 2
	<u>1 731 \$</u>	<u>1 \$</u>	

NAV CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestres et semestres clos les 28 février 2019 et 2018

(en millions de dollars canadiens)

8. Instruments financiers et gestion des risques financiers (suite)

Sommaire des instruments financiers (suite)

	31 août 2018		Hiérarchie des justes valeurs
	Coût amorti	Juste valeur par le biais du résultat net	
Actifs financiers			
Trésorerie et équivalents de trésorerie ¹⁾	38 \$	– \$	
Débiteurs et autres	102	–	
Placements courants			
Fonds de réserve pour le service de la dette	71	–	
Autres actifs courants			
Actifs dérivés ⁴⁾	–	3	Niveau 2
Placement sous forme d'actions privilégiées ²⁾	–	418	Niveau 2
Autres actifs non courants			
Prêt consenti à une partie liée ⁶⁾	12	–	
Créances à long terme	1	–	
	<u>224 \$</u>	<u>421 \$</u>	
Passifs financiers			
Fournisseurs et autres créditeurs			
Dettes fournisseurs et charges à payer	244 \$	– \$	
Dette à long terme (y compris la partie courante)			
Obligations et billets à payer ⁵⁾	1 494	–	Niveau 2
	<u>1 738 \$</u>	<u>– \$</u>	

¹⁾ La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprenaient des placements à court terme de 15 \$ au 28 février 2019 (15 \$ au 31 août 2018).

²⁾ Cet instrument est comptabilisé à la juste valeur selon la méthode d'évaluation décrite à la note 11 afférente aux états financiers consolidés annuels de 2018.

³⁾ Cet emprunt bancaire correspond à un prélèvement effectué sur la facilité de crédit consortiale de la Société sous la forme d'une acceptation bancaire et il est assorti d'un taux d'actualisation fondé sur le taux Canadian Dollar Offered Rate (le « CDOR ») majoré de la marge applicable.

⁴⁾ Les actifs et passifs dérivés courants et non courants sont inscrits à la juste valeur déterminée en fonction des taux de change en vigueur sur le marché et des taux d'intérêt à la date de clôture.

⁵⁾ La juste valeur des obligations et des billets à payer de la Société est classée au niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs, étant donné qu'elle est établie selon les cours vendeur en vigueur sur le marché secondaire à la date de clôture. Au 28 février 2019, la juste valeur s'établissait à 1 639 \$ (1 678 \$ au 31 août 2018), compte tenu des intérêts courus de 22 \$ (22 \$ au 31 août 2018).

⁶⁾ Au cours de l'exercice 2018, la Société a accordé un crédit-relais à Aireon qui a été remboursé au cours du semestre clos le 28 février 2019. Se reporter à la note 5 pour de plus amples renseignements.

Il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs depuis le 31 août 2018.

NAV CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestres et semestres clos les 28 février 2019 et 2018

(en millions de dollars canadiens)

8. Instruments financiers et gestion des risques financiers (suite)

Sommaire des instruments financiers (suite)

Le tableau qui suit résume l'évolution de la juste valeur du placement de la Société sous forme d'actions privilégiées d'Aireon, qui est classé au niveau 2 :

	Placement sous forme d'actions privilégiées
Juste valeur au 31 août 2018	418 \$
Augmentation nette de la juste valeur ¹⁾	6
Incidence du change	5
Juste valeur au 28 février 2019	429 \$

¹⁾ L'augmentation nette de la juste valeur comprend des produits de dividendes accumulés.

Instruments financiers dérivés

À l'occasion, la Société détient des swaps de taux d'intérêt à terme et instruments à terme sur obligations ainsi que des contrats de change à terme pour couvrir les risques liés aux fluctuations des taux de change et des taux d'intérêt. Le calendrier ainsi que la façon dont la Société gère ces risques varient pour chaque élément selon son évaluation du risque et des autres possibilités de gérer le risque.

Le tableau suivant présente les instruments financiers dérivés auxquels la Société a appliqué la comptabilité de couverture :

	28 février 2019				Classement à l'état de la situation financière	Variations de la juste valeur utilisées dans le calcul de l'inefficacité
	Taux du contrat	Montant notionnel des instruments de couverture	Valeur comptable			
Actifs			Passifs			
<i>Couvertures de flux de trésorerie</i>						
<i>Risque de change</i>						
Contrats de change à terme ¹⁾	1,27413	5 \$	– \$	– \$	Autres actifs (courants)	– \$
Contrats de change à terme ²⁾	1,30444	38 \$	– \$	– \$	Autres actifs (courants)	– \$
Contrats de change à terme ³⁾	1,31142	8 \$	– \$	– \$	Autres actifs (courants)	– \$
<i>Risque de taux d'intérêt</i>						
Contrats à terme sur obligations ⁴⁾	2,20672	190 \$	– \$	1 \$	Passifs dérivés	(4) \$

NAV CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestres et semestres clos les 28 février 2019 et 2018

(en millions de dollars canadiens)

8. Instruments financiers et gestion des risques financiers (suite)

	31 août 2018					
	Valeur comptable				Classement à l'état de la situation financière	Variations de la juste valeur utilisées dans le calcul de l'inefficacité
	Taux du contrat	Montant notionnel des instruments de couverture	Actifs	Passifs		
<i>Couvertures de flux de trésorerie</i>						
Risque de change						
Contrats de change à terme	1,27472	7 \$	– \$	– \$	Autres actifs	– \$
Risque de taux d'intérêt						
Contrats à terme sur obligations ⁴⁾	2,20672	190 \$	3 \$	– \$	Autres actifs (courants)	3 \$

- 1) La Société détient cinq contrats à terme d'une valeur notionnelle d'environ 1 \$ chacun visant l'achat d'un total de 4 \$ US (5 \$ CA) servant à couvrir les versements mensuels à Aireon relativement aux frais de surveillance par satellite pour la période allant du troisième trimestre jusqu'à la clôture de l'exercice 2019. Le taux contractuel figurant dans le tableau est une moyenne des taux des cinq contrats à terme.
- 2) La Société détient douze contrats à terme d'une valeur notionnelle de 29 \$ US (38 \$ CA) servant à couvrir les versements mensuels à Aireon relatifs aux frais de surveillance par satellite pour l'exercice 2020. Le taux contractuel figurant dans le tableau est une moyenne des taux des douze contrats à terme.
- 3) La Société détient quatre contrats à terme d'une valeur notionnelle d'environ 2 \$ chacun visant l'achat d'un total de 6 \$ US (8 \$ CA) servant à couvrir les paiements des primes d'assurance de la Société pour l'exercice 2020.
- 4) En juin 2018, la Société a réglé les swaps de taux d'intérêt, ce qui a donné lieu à une perte de 8 \$, et elle a conclu un contrat à terme sur obligations afin d'atténuer l'incidence éventuelle de la hausse des taux d'intérêt sur le coût de refinancement d'une tranche de ses billets d'obligation générale de série BMT 2009-1 d'un montant de 250 \$ qui viendront à échéance le 17 avril 2019.

Les relations de couverture de la Société pourraient donner lieu à de l'inefficacité si les transactions ne se matérialisent pas au moment prévu ou par suite de changements au risque de contrepartie.

Le tableau suivant présente un sommaire des éléments de couverture des autres éléments du résultat global.

	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	28 février 2019	28 février 2018	28 février 2019	28 février 2018
Profit net (perte nette) sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie				
Swaps de taux d'intérêt	– \$	9 \$	– \$	10 \$
Contrat à terme sur obligations	(9)	(2)	(4)	(2)
	(9) \$	7 \$	(4) \$	8 \$

Pour les trimestres et les semestres clos les 28 février 2019 et 2018, les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie étaient considérés comme totalement efficaces et aucune inefficacité n'a été comptabilisée dans le résultat net.

NAV CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestres et semestres clos les 28 février 2019 et 2018

(en millions de dollars canadiens)

8. Instruments financiers et gestion des risques financiers (suite)

Gestion des risques financiers

La Société est exposée à plusieurs risques, y compris le risque de taux d'intérêt, le risque de change, le risque lié aux prix, le risque de crédit et le risque de liquidité, du fait qu'elle détient des instruments financiers. L'exposition de la Société aux risques financiers et sa façon de gérer chacun de ces risques sont décrites aux paragraphes a) à c) de la note 17 afférente aux états financiers consolidés annuels de 2018. Ces risques, ainsi que la gestion par la Société de son exposition à ces risques, n'ont pas changé significativement au cours du semestre clos le 28 février 2019.

9. Engagements

Le tableau suivant présente une analyse des échéances des flux de trésorerie contractuels non actualisés de la Société liés à ses passifs financiers, à ses engagements en capital, à ses contrats de location simple et à ses engagements contractés auprès d'une partie liée au 28 février 2019 :

	Paiements restants – pour les exercices qui seront clos les 31 août						Par la suite
	Total	2019	2020	2021	2022	2023	
Emprunt bancaire	15 \$	15 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Dettes fournisseurs et charges à payer	200	200	–	–	–	–	–
Passifs dérivés	1	1	–	–	–	–	–
Dettes à long terme (y compris la partie courante) ^{1), 2)}	1 500	275	25	275	25	25	875
Paiements d'intérêts ²⁾	767	38	62	55	48	46	518
Engagements en capital ³⁾	63	15	17	6	3	3	19
Engagements découlant de contrats de location simple	84	3	7	5	5	5	59
	<u>2 630 \$</u>	<u>547 \$</u>	<u>111 \$</u>	<u>341 \$</u>	<u>81 \$</u>	<u>79 \$</u>	<u>1 471 \$</u>

¹⁾ Les paiements représentent un principal de 1 500 \$. La Société entend refinancer ses emprunts en principal à leurs dates d'échéance. La Société peut choisir de rembourser une partie de ces emprunts avec les liquidités disponibles ou d'augmenter la taille d'un refinancement pour générer des liquidités additionnelles ou à d'autres fins, ou encore d'également racheter intégralement ou en partie une émission avant sa date d'échéance prévue.

²⁾ De plus amples renseignements sur les taux d'intérêt et les dates d'échéance de la dette à long terme sont présentés à la note 16 afférente aux états financiers consolidés annuels de l'exercice 2018.

³⁾ La Société a des engagements fermes en vue de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles qui s'élevaient à 63 \$ au 28 février 2019 (103 \$ au 31 août 2018).

10. Événements postérieurs à la date de clôture

Le 29 mars 2019, la Société a émis des billets d'obligation générale de série BMT 2019-1 échéant le 29 septembre 2050 d'une valeur de 250 \$. Les billets sont assortis d'un taux d'intérêt annuel de 3,209 %. Le produit tiré de l'émission de ces billets sera utilisé pour rembourser les billets d'obligation générale de série BMT 2009-1 de la Société d'une valeur de 250 \$ lorsqu'ils arriveront à échéance le 17 avril 2019. De plus, la Société a mis fin au contrat à terme sur obligations connexe qu'elle avait conclu en juin 2018 afin de couvrir le risque de taux d'intérêt lié au coût du refinancement, ce qui a entraîné une perte de 9 \$.